

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage
Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen
Band: 54 (2015)
Heft: 1: Heilige Landschaften = Paysages sacrés

Rubrik: Wettbewerbe und Preise = Les concours et prix

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wettbewerbe und Preise

Les concours et prix

■ «Prix Bioterra»

Alice Oberli erhält für ihr einzigartiges Naturparadies in Rorschacherberg am Bodensee den sechsten «Prix Bioterra». Sie hat zwischen zwei Bahnlinien ein verstecktes Stück Gartenland angelegt, wo nicht nur für Vögel, Igel und Fledermäuse sowie für eine Vielfalt von Sträuchern, Obstbäumen, Kräutern und Blumen Platz ist, sondern auch für kleine und grosse Menschen, die entdecken wollen, anpacken oder einfach nur schauen. «Das Gartentor oben an der Strasse steht immer offen», erklärt Alice Oberli, «eine Tafel weist den Weg ins Areal, und manchmal gestalten Schulklassen, die einen Tag oder eine Projektwoche bei mir verbringen, eine kleine mobile Ausstellung. Zum Beispiel über Fledermäuse, die bleibt dann eine Zeit lang am Zaun und weckt die Neugier der Passanten.» 2010 hat Alice Oberli das 15 Aren grosse Areal von den Appenzeller Bahnen in Pacht übernommen. Mit Helfern zusammen – und mit sehr viel Improvisierlust und Energie – hat sie in dieser Zeit die verwilderte, zum Teil recht steile Brache zu einem kleinen Paradies gemacht. Die gebürtige Emmentalerin ist schon lange über ihre Region hinaus bekannt. Belehren wolle sie nicht, sagt Alice Oberli, vielmehr möchte sie den Kindern Erlebnisse in der Natur ermöglichen: «Manchmal sind es einmalige Momente wie nachts am Feuer sitzen, in einer Hängematte liegend ins Dunkle horchen und dabei die Fledermäuse beobachten.»

■ Place des Augustins Genève

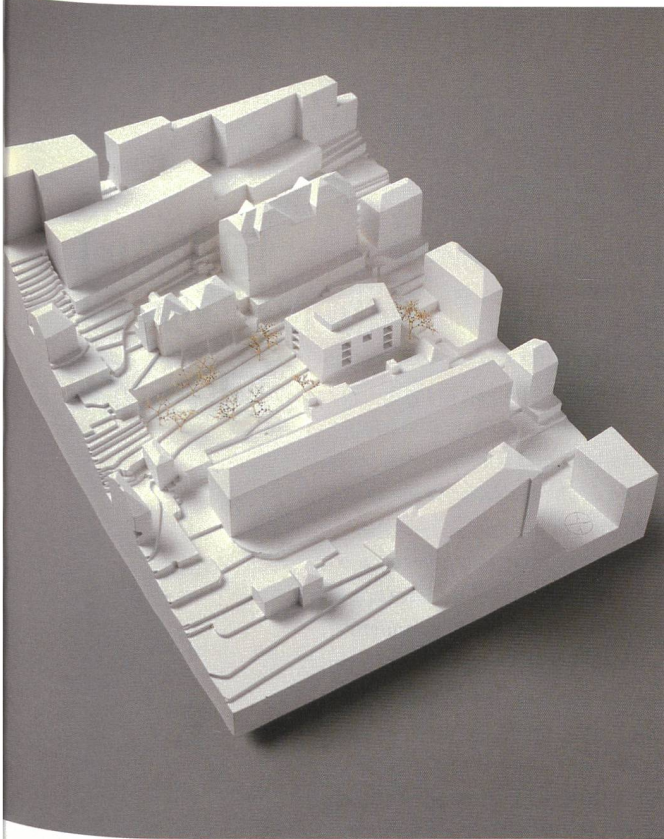
Le Prix Evariste-Mertens 2014 était organisé conjointement par la Fédération Suisse des architectes-paysagistes FSAP et la ville de

Genève. Ce concours de projets d'aménagement urbain, procédure sur invitation à l'attention de tous les architectes-paysagistes de moins de 35 ans, servait à rechercher un projet qui, à côté des besoins fonctionnels, actuels et souhaités, réponde également au besoin de redonner à cette place une identité particulière afin qu'elle génère une nouvelle envie d'appropriation. Pour cet onzième Prix Evariste-Mertens, 29 projets ont pu être analysés et jugés. La ville de Genève – qui mène depuis de nombreuses années une politique de mise en valeur de ses espaces publics – a proposé aux jeunes professionnels un programme exemplaire portant sur la réhabilitation de la place des Augustins. De dimensions modestes, actuellement peu attrayant, ce cœur de quartier était livré depuis trop longtemps à des interventions ponctuelles sans cohérence. Située dans le quartier de Plainpalais, la place est de forme rectangulaire et allongée, bordée sur trois côtés par des bâtiments et s'ouvrant à l'ouest sur un espace plus dégagé avec la

rue de Carouge et la voie du tram. Le programme du concours demandait aux participants de tenir compte de nombreuses exigences d'une place urbaine publique. Les deux architectes-paysagistes lauréats, Jan Stadelmann, Schüpfheim, et Daia Stutz, Zurich, proposent un concept d'aménagement organisé sur la centralité de l'espace. L'expression générale confère une identité affirmée de square encadré par une végétation structurée. Le jury relève la qualité de l'organisation spatiale ainsi créée et le traitement habile des frontières avec l'environnement direct. La perméabilité des accès depuis la rue de Carouge favorise une circulation aisée. Les espaces de repos et de rencontre disposés en périphérie de l'espace principal sont judicieusement adossés à une végétation définissant un cadre clair et lisible. La géométrie du traitement végétal dirige le regard et guide les usagers vers les points essentiels de circulation ou de repos. Les lauréats seront mandatés par la ville de Genève pour la réalisation du projet.



Visualisation de la place des Augustins, Genève, projet par Jan Stadelmann et Daia Stutz, lauréats du Prix FSAP 2014.



Binggeli architectes sia et ÉGÜ architectes-paysagistes

La ville de Neuchâtel et la Coopérative d'en face se sont réunies en tant que futurs maîtres d'ouvrages respectivement de l'espace public et de l'espace privé de la parcelle Vieux-Châtel. Les lauréats du concours, Binggeli architectes sia et ÉGÜ architectes-paysagistes proposent une disposition de l'ensemble qui donne de la place au parc public.

■ Concours Vieux-Châtel Neuchâtel

Ce concours d'architecture sur invitation traitait du lieu-dit «Vieux-Châtel», où étaient situées les anciennes serres de la Ville de Neuchâtel. Il a pour objectif la construction d'un immeuble d'au moins 16 logements, la création de locaux d'activités et de locaux associatifs, ainsi que d'un jardin public planté et arborisé, le tout localisé de manière pertinente par rapport aux principaux cheminements piétons du quartier. Le concours a été organisé par la Coopérative d'en face CDEF, une coopérative d'habitants fondée en octobre 2012

conjointement avec la ville de Neuchâtel. Cette coopérative a pour objectif d'améliorer l'offre de logements à loyer modéré, tout en répondant à des critères exigeants en terme d'économie solidaire, de qualité et de mixité sociale, de respect de l'environnement et de durabilité. En juin 2014, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel a décidé d'octroyer à la CDEF un droit de superficie sur le site en question. Le site a un historique mouvementé: depuis la délocalisation de l'établissement horticole de la ville sur la commune de Cernier en 1995, plusieurs tentatives de mise en valeur ont été entreprises, sans que celles-ci n'aboutissent. Suite au dernier projet abandonné en 2009, les objectifs en terme de programme, de développement durable et de protection du patrimoine ont été redéfinis. Neuf bureaux d'architectes ont été invités, un groupement pluridisciplinaire des mandataires avec des architectes-paysagistes dès l'inscription au concours était requis. Le projet lauréat de Binggeli architectes sia, Bienne et ÉGÜ architectes-paysagistes, Zurich, propose un immeuble compact à l'est de la parcelle, formant un ensemble avec les anciens bâtiments. Ceci libère une partie importante du site pour l'aménagement du parc qui utilise les traces des anciennes couches comme témoin de l'histoire du lieu. A l'ouest, la parcelle s'ouvre aux passants en rattachant l'escalier public aux différents niveaux du parc. Le volume polygonal de l'immeuble réagit habilement à l'alignement ainsi qu'à l'immeuble côté est de la rue Edmond de Reynier, duquel il se recule en biais, conduisant ainsi les habitants vers la cour de la coopérative et l'entrée de l'immeuble. La proposition est spatialement riche, elle a la potentialité de se développer encore pour constituer une réponse pertinente à ce

site difficile, au niveau de la morphologie urbaine comme à celui de la typologie de l'habitation. Le travail de réflexion sur la liaison à la gare, avec son système de terrasses et pergolas, a été bien accueilli par le jury. En ce qui concerne les aménagements paysagers, la référence à l'ancienne vocation horticole du lieu mais aussi aux jardins traditionnels de la région sont très présents (jardin potager, arbres fruitiers, plantes grimpantes).

■ «Flâneur d'or 2014»

Der von Fussverkehr Schweiz und dem Bundesamt für Strassen ASTRA ausgeschriebene «Fussverkehrspreis Infrastruktur» wurde 2014 zum achten Mal vergeben. Dabei ging der Hauptpreis an die Flankierenden Massnahmen zur Westumfahrung der Stadt Zürich, acht weitere Projekte erhielten eine Auszeichnung: die Zentrumsgestaltung/Ortsdurchfahrt in Gossau SG, der Rundweg Winterthur, zwei Projekte in Yverdon-les-Bains (Aménagement paysager et espace public Y-Parc, Passage inférieur de la Sallaz), der Sechsläutenplatz in Zürich, der Place de la Gare in Gland, der Aufzug beim Bahnhof in Rorschach, die Lumino Bridge, die Passerelle du Millénaire in Neuenburg, die Reaménagement de la place centrale in Martigny, der Place Simon-Goulart in Genf, die Adeguamento urbanistico lavatoio cimitero in Pura, ConviviaCité in Saint-Imier und Ina zona da tempo 30 per Sumvitg! Die ausgezeichneten Projekte und Planungen fassen Fussverkehr als integralen Bestandteil einer zeitgemässen, verantwortungsvollen Gestaltung auf und dienen als ästhetisch und funktionell anspruchsvolle Beispiele.